

66^e Année. — N° 122
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
Rue de Valenciennes, 71
Tourencoing, rue Carnot, 33
Abonnem. 3 m. 6 mois 125
Tard à l'ail. 12.00 23.00 45.00
France. Belg. 12.00 24.00 45.00
Union post. 18.00 31.50 52.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

66^e Année. — N° 122
LUNDI
2
MAI 1921
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourencoing

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURENCOING : Téléph. 87

L'HEURE DE L'ACTION

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

L'opposition anglaise à l'occupation immédiate de la Ruhr La thèse française soutenue par M. Briand

La thèse française

Londres, 1^{er} mai. — L'attitude de M. Briand, au Conseil suprême d'hier, a été extrêmement énergique.

Dans l'après-midi, M. Lloyd George avait reçu une délégation de banquiers de la Cité, venue pour protester contre l'occupation éventuelle de la Ruhr. Le Premier britannique, cédant à ces suggestions, se montra d'accord pour participer de voir l'ultimatum adressé à l'Allemagne par la Commission des réparations.

Au besoin, la France marcherait seule, a déclaré M. Briand

C'est alors que M. Briand exposa la thèse française. Il fit remarquer que la France ne saurait admettre que, sous prétexte de chicanes, on retardât d'un seul jour l'entrée en vigueur des actes déformés nécessaires. Son langage fut assez vif pour que l'on put estimer qu'il n'était pas loin de reprendre, au nom de la France, son entière liberté d'action.

Ajourner l'exécution des sanctions, dit en substance notre premier ministre, nous conduirait à une déception. Entre temps, l'Allemagne peut se faire, comme pour signer le Traité de Versailles, un cabinet de circonstance. Elle peut appeler un Herrmann Müller dont la signature n'engagera pas davantage la Camarilla qui domine le Reich, qu'elle ne l'engage en juin 1919. Elle pourra donner toutes les assurances, souscrire à toutes les obligations, quitte à n'en tenir aucun compte.

Pendant ce temps, la France attendra, ses finances seront bientôt près de la faillite, son industrie sombrera dans le chômage, il faudra créer de nouveaux impôts et le pays aura le sentiment d'une nouvelle injustice effroyable est commise à son égard.

L'attente avec nos alliés est un atout précieux, mais il vaudrait mieux, si déplorable que cela soit, être seuls et dans l'attente, que de sacrifier au intérêt vital à des considérations étrangères.

Le premier résultat de cette attitude énergique fut que M. Lloyd George déclara peu après qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que la France mobilisât dès le premier jour de l'ultimatum. Comme la mobilisation nécessaire à l'occupation de la Ruhr exige dix jours, il n'y aurait, et il faut remarquer, aucun temps perdu en ce qui concerne la mise en œuvre des sanctions.

D'autre part, M. Lloyd George fut particulièrement impressionné par les arguments de M. Briand, auxquels il s'adapta immédiatement pour soutenir la nécessité de prendre des mesures judiciaires dans l'attente de l'adoption de l'Allemagne.

Quant à M. Jaspard, comme on le sait, il défendit les accords de Paris et il combattit la thèse de M. Lloyd George qui se montra peu satisfait de trouver du côté belge, cette résistance qu'il ne prévoyait pas.

M. Briand confère avec M. Lloyd George dimanche matin

Londres, 1^{er} mai. — A 10 h. 1/2, M. Briand s'est rencontré avec M. Lloyd George tandis que les experts reprénaient leurs délibérations.

La situation s'est un peu éclaircie, l'impression générale est nettement plus favorable. On sait que dans la réunion du Conseil suprême d'hier, M. Lloyd George s'était prononcé pour un ultimatum assez court, préalable à toute action dans la Ruhr. M. Briand s'était complètement opposé à cette procédure. Dans l'entretien qu'il a eu ce matin avec le premier ministre anglais, il lui a montré à nouveau les inconvénients graves.

M. Lloyd George, de son côté, a exposé, croyons-nous, à son collègue français, que

les milieux de la Cité, aussi bien que les Travailleurs, sont opposés à toute intervention des Alliés en Westphalie et au chiffre de la Commission des réparations 132 milliards



M. JASPARD

(c'est le chiffre notifié à l'Allemagne avant la mise en jeu des sanctions), les deux premiers ministres restèrent chacun sur leurs positions.

La mauvaise foi allemande nous oblige à prendre des sanctions

La thèse française, à la fin de la matinée, se présente assez exactement de la manière suivante :

1° Indépendamment de la question des réparations, des manquements répétés ont été constatés depuis longtemps en matière de désarmement, question qui intéresse au plus haut point la France et la Belgique. Des détails ont été notifiés à l'Allemagne pour exécuter ses obligations, la dernière fois après la Conférence de Paris, le 24 janvier. Dès la conférence de Spa, des sanctions furent prises en cas d'inexécution, spécialement l'occupation de la Ruhr et de divers territoires allemands. L'Allemagne n'ayant pas rempli ses engagements, la mise en œuvre des représailles est justifiée également et s'impose aux Alliés.

2° Enfin, sous réserve aux garanties financières, l'Allemagne vient à composition, le Gouvernement français ne s'opposera pas à ce que la question soit de nouveau examinée. Il faudrait toutefois que l'acceptation par l'Allemagne des conditions des Alliés fut complète, sans réserve et entouré de garanties.

3° L'Allemagne devrait donc :

- 1° Procéder au désarmement immédiat sous le contrôle des Alliés.
- 2° Accepter le chiffre fixé par la Commission des réparations (à 132 milliards de marks) ;
- 3° Donner son agrément anticipé aux modalités de paiement que la Commission des réparations aurait à fixer pour l'acquiescement de sa dette ;
- 4° Reconnaître formellement sa responsabilité dans la guerre comme le fondement des conditions de paix qui lui ont été imposées.

5° Enfin, sous réserve aux garanties financières d'avance par les Alliés telles que le versement immédiat d'un milliard de marks or, le contrôle des douanes, la création d'une Commission interalliée

de la dette allemande, etc. C'est en vue de ce système de garanties que se poursuit le travail des experts.

Avant la réunion du Conseil suprême

Un projet transactionnel de M. Jaspard

Londres, 1^{er} mai. — M. Lloyd George a réuni, de nouveau, ses collègues du Cabinet en conseil avant la séance du Conseil suprême, qui a commencé exactement à 16 h. 30 à Downing Street.

On assure que M. Jaspard proposera au Conseil un projet transactionnel susceptible de recueillir l'approbation de M. Briand et de M. Lloyd George.

En ce qui concerne le rappel de la classe 1919, M. Briand procédera vraisemblablement par appels individuels.

La dette de 12 milliards

UNE NOTIFICATION

Paris, 1^{er} mai. — La Commission des réparations vient d'adresser à la Kriegsmarktkommission, la lettre suivante :

La Commission des réparations a l'honneur de notifier à la Kriegsmarktkommission qu'elle se propose d'établir dans un très bref délai, l'état définitif de la dette représentant le montant des dommages dont l'Allemagne doit réparation aux termes de l'article 233 du traité de Versailles.

En attendant, et sans préjudice de la rédaction dudit état, la Commission des réparations a notifié à la Kriegsmarktkommission, qu'une somme de 12 milliards de marks or est due et payable au 1^{er} mai 1921, par le gouvernement allemand.

Le rappel de la classe 1919

ESSEN SERAIT OCCUPÉ

A LA FIN DE LA SEMAINE

Paris, 1^{er} mai. — Seul un événement inattendu, pourrait empêcher le déclenchement des mesures militaires et économiques étudiées et arrêtées depuis longtemps par le gouvernement français, en vue de l'exécution de la loi.

C'est probablement aujourd'hui même que le président du Conseil fera connaître les décisions du Conseil suprême au ministre de la guerre, ainsi qu'un ministre de la marine. Il n'est pas douteux, en effet, qu'un rôle important a été réservé à notre marine, dans le plan général.

Parmi les mesures à prendre, on envisage le rappel de la classe 1919 par ordre d'appel individuel. D'un autre côté, l'action militaire sera menée rapidement, et avant la fin de la semaine Essen sera occupé par les troupes françaises.

Le général Nollet est à Londres

Londres, 1^{er} mai. — Le général Nollet, président de la Commission de contrôle interalliée en Allemagne, est arrivé cet après-midi à Londres. Il a conféré avec M. Briand dans la soirée.

Cessation de l'état de guerre entre l'Amérique et l'Allemagne

LE SÉNAT AMÉRICAIN VOTE LA MOTION KNOX

Washington, 1^{er} mai. — Les débats sur la fameuse résolution Knox, qui, selon le désir du secrétaire Hughes, devaient être retardés jusqu'après l'échéance du 1^{er} mai, ont commencé il y a deux jours. Par un accord préalable, la majorité du Sénat avait, dès le début, décidé que les débats seraient clos et que le vote final aurait lieu samedi soir.

De fort nombreux discours ont été prononcés par les sénateurs démocrates Nelson, Hitchcock et par le remarquable leader, M. Underwood, tous ayant pour objet de pérorer sur le rejet de la motion. On a parlé en termes émus et magnifiques de la France.

M. UNDERWOOD

Le sénateur Underwood a déclaré avec énergie que la résolution Knox mettait fin à l'état de guerre entre l'Amérique et l'Allemagne. Il a interprété ce d'un seul coup, à savoir que les Etats-Unis veulent abandonner les Alliés avec lesquels ils ont combattu.

Toutefois, une dernière occasion sera laissée à l'Allemagne de donner enfin une preuve de bonne volonté, si réellement elle désire aboutir sans inconvénient à un règlement du problème des réparations.

On sait que l'occupation de la Ruhr doit être de Paris des experts militaires, 12 à 15 jours, en raison de l'étendue du territoire, du nombre considérable d'applications industrielles qui y sont prévues, et de la nécessité de la population qui y vit et dont les quatre millions d'habitants devront être ravitaillés par l'intermédiaire dans le cas où l'Allemagne, du jour au lendemain, viendrait à couper les vivres à la région nouvellement occupée. Certes, une action brusquée sur Essen aurait pu être effectuée en deux ou trois jours à l'aide d'une raid de cavalerie, mais il importe dans une opération de ce genre, de s'entourer de toutes les précautions qui assurent l'exécution dans les conditions les plus favorables.

C'est pourquoi, le gouvernement français, d'accord avec les experts militaires, considère comme indispensables de ne régler aucune préparation. Toutefois, une action brusquée sur Essen différée de quelques jours, son objectif final devant être d'amener l'Allemagne à payer.

Pendant le délai nécessaire par le rappel et le rassemblement des troupes d'occupation, l'Allemagne sera saisie officiellement, d'ici quatre jours au plus, par la Commission des réparations qui, déjà, vient de lui notifier le montant total de sa dette, des modalités de paiement des 132 milliards dont elle est redevable au titre des réparations.

En procédant ainsi, les Alliés n'ont fait qu'appliquer à la lettre le traité de Versailles auquel ils ont dû se conformer depuis que l'Allemagne a refusé d'accepter le forfait de

réalité, nous n'avons pas déclaré la guerre à l'Allemagne, la déclaration officielle de guerre a été la destruction de nos biens, le meurtre de nos concitoyens et l'effacement du pavillon américain. Désirez-vous que les années de l'histoire donnent l'impression que nous avons commis un erreur en déclarant l'existence de l'état de guerre? Voulez-vous donc vous retracer au jour le jour? Justifiez que lorsque le président Wilson a déclaré que nous avions commis des conditions de paix nous n'avons commis un erreur lorsque nous n'avons pas accepté la ratification sans conditions du traité de Versailles.

La résolution qui vous est soumise signifie que nous abandonnons les Alliés et que nous refusons de les aider à obtenir le paiement des réparations. Si vous désirez vous présenter à l'Allemagne le chapeau à la main, après que vous aurez adopté cette résolution et si vous le préférez, vous pouvez le faire, mais vous adoptant une attitude de suppliant, étant donné que, par cette résolution, vous déclarez que la guerre est finie. Non seulement nous perdons de cette façon l'alliance que nous avons conclue par les accords qu'il a conclus avec nous, mais nous nous exposons à ce que l'Allemagne, par son attitude et ses promesses qu'elle a faites par la suite, toujours aux termes du traité, nous seules, nous abandonne les Alliés, mais nous mettons en péril notre propre peuple et notre propre honneur. L'heure critique a sonné pour l'Europe de savoir si la paix continue ou si l'Europe redonne dans la guerre. Du fait de l'adoption de la résolution, l'Allemagne sera déclarée l'ennemi que nous trouverons supprimés et nous ignorons quelles en seront les conséquences.

M. NELSON

Le sénateur Nelson, de son côté, a déclaré : « Je ne puis approuver le vote de cette résolution qui encourage l'Allemagne à continuer sa résistance aux clauses du traité de paix relatives au désarmement et aux réparations. »

LE VOTE

Washington, 1^{er} mai. — Le Sénat américain a adopté la motion Knox par 49 voix contre 23.

UNE ARMÉE ALLEMANDE HABILITÉE CAMOUFLÉE

La mobilisation secrète de trois divisions

Paris, 1^{er} mai. — Le correspondant à Berlin du New-York Herald a appris de source autorisée que les Allemands ont constitué une armée illégale, comprenant 3 divisions de 45.000 hommes, en plus des 55.000 hommes concentrés dans la Prusse Orientale. Ces troupes seraient destinées à servir de réserve aux Alliés et sont réorganisées depuis le mois dernier.

Le correspondant du journal américain a vu des ordres secrets de mobilisation dont les termes sont camouflés sous des appellations d'apparence innocente.

Ces divisions secrètes ont des états-majors complets et possèdent de l'artillerie. Les Allemands prétendent que les Polonais ont concentré 900.000 hommes de troupes le long de la frontière, en vue de participer aux sanctions des Alliés. Telle serait la raison de la mobilisation secrète allemande.

Les radicaux et radicaux-socialistes de la Seine contre le Comité exécutif du Parti

Paris, 1^{er} mai. — La Fédération radicale et radical-socialiste de la Seine vient de blâmer le Bureau et le Comité exécutif du parti à l'occasion de son attitude lors de la campagne électorale qui aboutit dans le 2^e secteur de la Seine à l'élection de M. Bonnet et de La Corbellière et à l'exclusion des radicaux et radical-socialistes de ce secteur qui ont voté au Parlement pour le renvoi des relations avec le Vatican.

Elle reproche, en d'autres termes, au Bureau et au Comité exécutif d'avoir favorisé les candidats communistes en pratiquant l'absentéisme et d'avoir en deux points et deux mesures dans les sanctions infligées aux députés radicaux et radical-socialistes qui ont approuvé le rétablissement d'une ambassade auprès du Saint-Siège.

CEREMONIES PATRIOTIQUES

M. Duvivier, ministre du Commerce, a inauguré, dimanche matin, à Saint-James (Manche), le monument commémoratif aux soldats morts pour la France.

M. Duvivier, assisté des parlementaires manchois, a remis, dimanche, la Croix de guerre aux villes de Montebourg, Dus-sur-Meuse et Steyry.

LE PROJET ADOPTÉ EN PRINCIPE

Tel est, dans son ensemble, le projet adopté ce soir et que les experts feront envisager définitivement lundi par le Conseil suprême.

Cette solution transactionnelle a l'avantage de donner satisfaction au désir manifesté dans les milieux britanniques de laisser à l'Allemagne une dernière possibilité de montrer sa bonne volonté, sans toutefois apporter aucune gêne, aucun retard dans l'action militaire jugée nécessaire par le gouvernement français.

LE CONGRÈS DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS

Paris, 1^{er} mai. — Aujourd'hui, s'est ouvert le Congrès annuel des congrès annuels des syndicats professionnels féminins.

La matinée a été consacrée, après la messe célébrée à l'église Saint-Germain-des-Près, à la vérification des pouvoirs des délégués.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

OISE. — (Scrutin de ballottage.)

Ont obtenu : MM. Desgrèges (Union des Gauches), 36.584 voix ; Schmidt (Union des Gauches), 36.527 voix ; élu ; Branthomé (Union Nationale), 32.337 voix ; Lecomte (Union Nationale), 32.438 voix.

Il manque les chiffres de quelques petites communes, qui ne peuvent pas changer les résultats.

COTES-DU-NORD. — (Scrutin de ballottage.)

D'après les résultats connus à 22 heures, la liste républicaine de représentation proportionnelle, comprenant 3 libéraux, 1 conservateur et 1 socialiste, semble devoir être élue, tout au moins, elle est plus avantagée que la liste d'union républicaine.

A minuit, les résultats de 40 cantons sur 46, donnent : Liste de représentation proportionnelle, moyenne 43.000 voix ; liste radicale, moyenne 35.000 voix ; liste socialiste, moyenne 17.000 voix.

Il s'agit d'élire de remplacer MM. Le Trocquer, Mandat, Sertan, de Kergueren et Charles Baudet, républicains de gauche, élus sénateurs en janvier dernier.

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN

Nomination d'un ambassadeur ?

Paris, 1^{er} mai. — D'après la Liberté la question de l'ambassade au Vatican va recevoir bientôt une solution gouvernementale.

Déjà, dit notre confrère, sous des ministères précédents, on avait envisagé la nomination d'un ambassadeur. D'excellents esprits des hommes d'Etat importants, estimant qu'il y avait à envisager la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, le Parlement restant toujours libre d'accepter ou de désapprouver le gouvernement. Nous croyons que cette idée est revenue et que sans attendre le vote des Chambres, qui, au surplus, ne manquera pas d'être favorable, le gouvernement est décidé à nommer un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Le choix du futur représentant de la France est fait. Nous croyons qu'il est porté sur un parlementaire, qui, déjà, a rendu de précieux services.

Petites Nouvelles

Les 3000 soldats de Wrangel vont être transportés au Brésil par le paquebot « Le Capitaine ». Le Journal officiel, samedi, a publié un décret instituant une croix de guerre spéciale au titre des théâtres extérieurs d'opérations.

Le Roi et la Reine ont été à l'hôtel de ville à bord du « Jura », servant au transport des forces armées, et ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

OISE. — (Scrutin de ballottage.)

Ont obtenu : MM. Desgrèges (Union des Gauches), 36.584 voix ; Schmidt (Union des Gauches), 36.527 voix ; élu ; Branthomé (Union Nationale), 32.337 voix ; Lecomte (Union Nationale), 32.438 voix.

Il manque les chiffres de quelques petites communes, qui ne peuvent pas changer les résultats.

COTES-DU-NORD. — (Scrutin de ballottage.)

D'après les résultats connus à 22 heures, la liste républicaine de représentation proportionnelle, comprenant 3 libéraux, 1 conservateur et 1 socialiste, semble devoir être élue, tout au moins, elle est plus avantagée que la liste d'union républicaine.

A minuit, les résultats de 40 cantons sur 46, donnent : Liste de représentation proportionnelle, moyenne 43.000 voix ; liste radicale, moyenne 35.000 voix ; liste socialiste, moyenne 17.000 voix.

Il s'agit d'élire de remplacer MM. Le Trocquer, Mandat, Sertan, de Kergueren et Charles Baudet, républicains de gauche, élus sénateurs en janvier dernier.

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN

Nomination d'un ambassadeur ?

Paris, 1^{er} mai. — D'après la Liberté la question de l'ambassade au Vatican va recevoir bientôt une solution gouvernementale.

Déjà, dit notre confrère, sous des ministères précédents, on avait envisagé la nomination d'un ambassadeur. D'excellents esprits des hommes d'Etat importants, estimant qu'il y avait à envisager la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, le Parlement restant toujours libre d'accepter ou de désapprouver le gouvernement. Nous croyons que cette idée est revenue et que sans attendre le vote des Chambres, qui, au surplus, ne manquera pas d'être favorable, le gouvernement est décidé à nommer un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Le choix du futur représentant de la France est fait. Nous croyons qu'il est porté sur un parlementaire, qui, déjà, a rendu de précieux services.

Petites Nouvelles

Les 3000 soldats de Wrangel vont être transportés au Brésil par le paquebot « Le Capitaine ». Le Journal officiel, samedi, a publié un décret instituant une croix de guerre spéciale au titre des théâtres extérieurs d'opérations.

Le Roi et la Reine ont été à l'hôtel de ville à bord du « Jura », servant au transport des forces armées, et ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

Le Roi et la Reine, rentrant à Paris, à quatre heures, ont été reçus par le maire de Paris, M. H. Lefebvre, secrétaire de la République.

LE 1^{er} MAI

A PARIS

Paris, 1^{er} mai. — La journée du 1^{er} mai à Paris parait devoir se passer dans le calme.

Dès hier soir, un grand nombre de parisiens voulant profiter de la semaine anglaise et du repos dominical, ont quitté la capitale pour régaler la banlieue et l'exode a continué ce matin. Il y a eu peu de changement dans l'aspect habituel du dimanche.

Aussi que la Fédération des transports en commun avait déclaré au cours de réunions préliminaires, les tramways, autobus, métro et Nord-Sud marchent comme à l'ordinaire. Seuls les taxis-autos sont rares. Cependant, on pense que cet après-midi les chauffeurs, désireux de ne pas perdre l'occasion d'une bonne journée de recettes, se risqueront à sortir et se rendront aux courses de Longchamp.

EN PROVINCE

A Rouen et dans les environs, la journée se passe dans le calme absolu.

A Nantes, après une réunion à la Bourse du Travail, un cortège a traversé la ville en chantant l'« Internationale ». Il n'y a eu aucun incident.

A Brest, la matinée a été très calme. Une réunion avait été organisée par la Bourse du Travail. Les assistants se sont ensuite formés en cortège et ont parcouru la ville en chantant. Il n'y a eu aucun incident.

Au Havre, la manifestation habituelle a eu lieu à travers les rues de la ville, de neuf heures et demie à midi. Les parades de cortège ayant été déçues, la plupart des établissements restent fermés.

A Bourges, la matinée s'est passée tranquillement. Un cortège partant de la Bourse du Travail, a parcouru la ville et s'est rendu à une coopérative, où a eu lieu une conférence.

A Toulon, une manifestation organisée par la Bourse du Travail et l'Union des Chambres syndicales du Var, avait réuni un petit nombre de personnes. Le cortège, précédé de quelques bandières rouges, d'inscriptions syndicales, s'achemina vers les anciennes casernes Gonville-Saint-Cyr où eut lieu un meeting. Plusieurs discours ont été prononcés. La sortie s'est effectuée sans incident.

A ROUBAIX

Le 1^{er} mai s'est passé à Roubaix de façon aussi calme que possible. Parmi les corporations astreintes habituellement au travail ou cette journée de dimanche, on ne signale pas qu'aucune ait chômé.

Le matin, à 10 h. 30, un cortège composé de 700 personnes, organisé par le parti socialiste s'est formé boulevard de Beaufort, s'est rendu au cimetière, précédé de la fanfare « La Paix » et de porteurs de couronnes. Devant le monument des Victimes du Travail, M. Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile, a longuement attaqué la société actuelle, à laquelle il a reproché la responsabilité des accidents du travail et le manque de solidarité au chapitre des syndiqués.

Après le cortège, la manifestation s'est rendue à l'Hôtel de Ville, où M. Henri Lefebvre a remis au nom des syndiqués, leurs revendications à M. Lebas, maire de Roubaix. La protestation vise : « la suppression des secours de chômage ; la lenteur du règlement des dossiers de dommages de guerre, et de la reconstruction des immeubles ». Les syndiqués de la C. G. T. réclament encore l'amnistie pleine et entière. M. Lefebvre a remercié l'Administration municipale du subside accordé par elle à la Bourse du Travail. M. le maire a répondu qu'il se ferait un devoir de remettre les revendications aux pouvoirs publics et de les appuyer.

Puis le vin d'honneur a été offert aux délégués.

La Journée s'est terminée par des concerts au Square Pierre-Cattaux, salle des Fêtes, rue de l'Hospice, Grand'Place et fête de gymnastique sur le terrain des Sports au Pont-Rouge.

AUTOUR DE ROUBAIX

Partout aux environs de Roubaix, le 1^{er} mai s'est passé sans incidents. Il est même passé inaperçu dans la plupart des communes de la matinée de dimanche. Les mécaniciens et chauffeurs du train tamponneur dont la responsabilité dans l'accident est engagée, ont été gardés à vue.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-RUGBY

LA COUPE DE FRANCE A PERPIGNAN

L'arbitre, poursuivi par la foule, demandé aide et protection à la troupe.

Perpignan, 1^{er} mai. — La dernière grande rencontre de football, disputée au cours de la Coupe de France, s'est disputée dimanche après-midi en présence d'une foule énorme. Vainqueur, M. M. Lefebvre, capitaine de l'équipe de Perpignan, a été élu dirigeant de la Fédération française de rugby.

L'équipe perpignanaise champion de France, était opposée à l'équipe de France, M. Lefebvre, président de la Fédération de rugby, arbitrait la rencontre.

Dans le début, le jeu est rapide et les Perpignans accusent un léger avantage. Perpignan mène par 6 points à 0. L'enthousiasme est indescriptible.

L'équipe de France reprend presque aussitôt le commandement en marquant un essai non transformé. Le jeu devient mouvementé et le public proteste bruyamment contre l'arbitrage de M. Lefebvre. Une nouvelle charge, Roule passe à Stébel, qui marque encore un essai, cette fois, est converti. L'équipe de France mène par 16 points à 0. Les perpignans du public redoublent de plus belle. Finalement, l'arbitre se voit dans l'obligation d'arrêter le jeu.

La foule assiste au terrain, et M. Lefebvre se retire à l'arrière, où il est entouré par les membres de la troupe. Les spectateurs se dirigent alors vers les tribunes sans incident.

FOOTBALL-ASSOCIATION

CHAMPION